



Règlement du Golfceltrophy 2024 - 29^{ème} édition

3 & 4 AOUT 2024

Am-Am Interceltique sur deux parcours, PLOEMEUR OCEAN et VAL QUEVEN, 36 trous en Stroke play : 18 trous par jour, les samedi 3 et dimanche 4 août 2024.

1 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Les équipes seront réparties en 2 poules. La répartition des équipes dans les deux poules sera déterminée par le calcul de la somme des index des joueurs amateurs. La moitié des équipes dont les index seront les plus bas se trouveront dans la poule A, les autres dans la poule B.

*** samedi 3 août**

Poule A : Départs en Shot Gun à 10 h – Golf de PLOEMEUR OCEAN

Poule B : Départs en Shot Gun à 10 h - Golf de VAL QUEVEN

*L'ordre des départs sera établi en fonction des index figurant sur le bulletin d'inscription, après le contrôle des inscrits, le **mardi 30 juillet**.*

*** dimanche 4 août**

- **Poule A - Golf de VAL QUEVEN.**

Départs en shot gun à 10 h.

- **Poule B - Golf de PLOEMEUR OCEAN**

Départs en shot gun à 9 h 30.

Les marques de départ et les emplacements de drapeaux seront identiques les deux jours sur les deux parcours.

2 – FORMULE DE JEU

- 3 balles, 2 meilleures balles en brut et en net – stroke play de 2 tours de 18 trous.

3 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

3- 1 : Les équipes doivent être composées de 3 Joueurs.

3- 2 : Rappel : Le certificat de non contre-indication à la pratique du golf en compétition est obligatoire.

3- 3 : Le Comité se réserve le droit d'inviter des équipes qui ne répondraient pas à toutes les conditions indiquées dans le règlement.

L'équipe gagnante du GolfCelTrophy 2024 doit répondre à toutes les conditions d'engagement prévues dans le règlement.

4 – HANDICAP

Les $\frac{3}{4}$ du handicap seront rendus avec un maximum de **20 coups par joueur**.

5 – INSCRIPTIONS

Les **bulletins d'inscription**, accompagnés du règlement des amateurs, devront parvenir à GOLFCELTROPHY, par courrier, **au plus tard le 25 juillet 2024**.

Les **droits de jeu** ne seront pas remboursés en cas de forfait non notifié avant le 1^{er} août.

Les inscriptions seront prises en fonction de l'index de l'équipe, l'index le plus bas étant prioritaire, **les inscriptions ne deviennent définitives qu'après réception des règlements des droits de jeu des amateurs**.

Les chèques ne seront remis à l'encaissement qu'à la publication des départs de la compétition.

6 – DROITS D'INSCRIPTION PAR JOUEUR

Joueurs Abonnés Blue Green / U Golf	80 euros.
Joueurs hors Blue Green / U Golf	115 euros

Sont inclus :

-
- **Le café d'accueil du samedi matin.**
- **Les tees-gifts.**
- **L'invitation au diner-barbecue du samedi soir à Ploemeur.**
- **Le cocktail de remise des prix du dimanche à Quéven**

Toute inscription vaut acceptation de l'ensemble des conditions du règlement.

7 – CLASSEMENTS et PRIX

7 - 1 : Classement équipes AM-AM : Classement en Brut et en Net par addition des scores sur les 2 tours.

Le titre de « CHAMPION du GOLFCELTROPHY 2024 » sera décerné à l'équipe ayant réalisé le meilleur score en brut.

En cas d'égalité, le départage se fera sur les 18 trous du parcours du Golf de VAL QUEVEN, départage selon le classement donné par le logiciel « RMS9 ».

Il n'y a pas de possibilité de cumul des prix Brut et Net.

Le Brut prime le Net à classement égal.

7- 2 : Dans le cas où le tournoi ne peut se dérouler que sur une seule journée :

Classement par Poule en Brut et en Net. En cas d'égalité, le départage des équipes se fera sur les 18 trous du parcours joué, départage selon le classement donné par le logiciel « RMS9 ».

- Pour le classement général par équipes
 - o Poule A : Classement en Brut.
 - o Poule B : Classement en Net.

8 – TABLEAU OFFICIEL

Seules les informations figurant sur ce tableau seront officielles. Les noms du ou des arbitres et des responsables du comité de l'épreuve y seront indiqués. Les informations figurant sur le Leaderboard ne sont qu'indicatives.

9 - TEMPS DE JEU

Il est impératif de respecter la cadence de jeu indiquée sur les cartes de score et au tableau officiel. Le Comité de l'épreuve se montrera vigilant pour faire respecter cette cadence.

10 – MARQUES DE DEPART

- AMATEURS - Messieurs : Jaunes
Dames : Rouges

11 – ENREGISTREMENT DES SCORES

Les scores de l'équipe seront consignés sur 2 cartes :

- Une carte marquée par l'amateur possédant le meilleur index.
- Une carte marquée par l'amateur possédant le meilleur deuxième index de la partie.
- Les 2 cartes devront être remplies au fur et à mesure (trou par trou).

Les cartes devront être signées, contresignées et rendues au « Recording », être présentées aux arbitres à leur demande ainsi qu'aux marqueurs du Live scoring du Leaderboard.

12 – ARBITRAGE – LITIGES - RECLAMATIONS

Toutes les réclamations seront examinées par le Comité de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

13 – VOITURETTE

La voiturette est autorisée sur présentation d'un certificat médical, sachant, qu'en fonction du nombre de voiturettes disponibles sur chaque golf, priorité sera donnée aux handigolfeurs.

14 – DRESS CODE

Une tenue correcte est exigée sur le terrain :

- Polo avec col, pantalon ou bermuda sont de rigueur ; -
- Pas de dos nu, ni de tee shirt, ni de short court.

LE COMITE DE L'EPREUVE SE RESERVE LE DROIT

- **DE REFUSER UNE EQUIPE**
- **DE MODIFIER LE PRESENT REGLEMENT**

Le Comité de l'épreuve, le 26 mars 2024

Association GOLFCELTROPHY • Golf de Val Quéven • Kerrousseau 56530 QUEVEN
Tél : 02 97 05 17 96 • e-mail : golfceltrophy@yahoo.com • Siret 513 566 786 00010



Date de la révision du document actualisé par le Président